

Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2019_050**

L'an deux mille dix neuf, le quatre avril, à 18h 00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Ensemble Bringuier à CHATUZANGE LE GOUBET, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 29/03/2019

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 78 - votants : 101

OBJET : TARIFS DES CONTRÔLES DE BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT RÉALISÉS À LA DEMANDE DES USAGERS

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, MANTEAUX Nadine, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, GUILLON Eliane, LORENZI Jean-Paul, MOURIER Marlène, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LARUE Fabrice, BAUDOIN Véronique, PAPEAU Jean-Claude, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BRUNET Bernard, POUILLY Jérôme, SAYN Pierre, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, ARNAUD Edwige, ASTIER Franck, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, BROUSSE Nathalie, COLLOREDO BERTRAND Magda, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, GUIONNET Adrien, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, CHABERT BONTOUX Annie, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, MONNET Laurent, MOUNIER Françoise, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, THIBAUT Anne-Laure, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur RIPOCHE Bernard a donné pouvoir à monsieur BUIS Pierre
Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à monsieur VEYRET Pierre-Jean
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame AUDIBERT Geneviève
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur LORENZI Jean-Paul
Monsieur MENOZZI Gaëtan a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à monsieur QUET Dominique
Monsieur PERTUSA Pascal a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Monsieur FUHRER Gérard a donné pouvoir à madame CHABERT BONTOUX Annie
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Madame ROBERT Isabelle a donné pouvoir à monsieur LUNEL Gérard
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Monsieur PASSUELLO Gilles a donné pouvoir à monsieur CHOVIN Claude
Monsieur DERLY Bruno a donné pouvoir à monsieur TROUILLER Luc
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à madame BROUSSE Nathalie
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Madame DA COSTA FERNANDES Flore a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel
Monsieur MAURIN Denis a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame THIBAUT Anne-Laure
Monsieur ROYANNEZ Patrick a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le



ID : 026-200068781-20190404-2019_050-DE

La très grande majorité des contrôles des branchements aux réseaux d'assainissement se font dans le cadre de vente des maisons et permettent aux notaires de sécuriser leurs actes de vente.

Les 11 communes du système d'assainissement de Romans sont gérées en DSP par VEOLIA, titulaire du nouveau contrat qui a démarré le 01/01/2018. Le délégataire est chargé de procéder à ces contrôles de branchement réalisés à la demande des usagers et les facture 120 € HT. Ce montant fait l'objet d'une actualisation prévue au contrat de DSP, portant le montant actualisé pour l'année 2019 à 123,30 € HT soit 135,63 € TTC.

Valence Romans Agglo est chargée des contrôles sur les 41 autres communes dotées d'un réseau d'assainissement collectif. Pour ces communes, et par délibération du 05 avril 2018, Valence Romans Agglo a fixé les tarifs des contrôles des branchements d'assainissement réalisés à la demande des usagers à 120 € HT, par souci d'harmonisation sur tout le territoire.

Pour conserver l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire, il est proposé d'actualiser le montant des contrôles de branchements au réseau d'assainissement à la demande des usagers de la même manière que sur les communes du système d'assainissement de Romans gérées par le contrat de DSP.

Le montant serait alors fixé à 135,00 € TTC.

La commission Assainissement s'est prononcée favorablement à cette proposition le 06 février 2019.

Considérant que les tarifs des redevances sont décidés par le conseil communautaire, conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que les services d'eau et d'assainissement sont financièrement gérés comme des services à caractère industriel, conformément à l'article L. 2224-11 du code général des collectivités territoriales,

Considérant l'article 23 du règlement de service assainissement collectif adopté par Valence Romans Agglo par délibération du 1^{er} décembre 2016,

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 14 mars 2019,

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 1 voix
VIDANA Lysiane
- Abstention : 3 voix
BRUNET Bernard, TRAPIER Pierre, ROYANNEZ Patrick
- Pour : 97 voix

DECIDE A LA MAJORITE ABSOLUE:

- **de fixer** les tarifs des contrôles des branchements d'assainissement réalisés à la demande des usagers à 122,73 € HT soit 135,00 € TTC,
- **de fixer** la durée de validité des contrôles à 5 ans,
- **de préciser** que ces tarifs ne seront applicables que dans les communes situées en dehors du périmètre du contrat de délégation de service public pour l'exploitation des systèmes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales du système d'assainissement de Romans, contrat qui se termine le 31/12/2029,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Yves PERNOT, Conseiller délégué, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 12/04/2019
Le Président,
Par délégation,
Véronique DEBEAUMONT
Directrice Générale Adjointe



Envoyé en préfecture le 12/04/2019

Reçu en préfecture le 12/04/2019

Affiché le

The logo for SLO (Système de Liaison Opérationnelle) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 026-200068781-20190404-2019_050-DE

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.